

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01024 Numéro SIREN : 789 158 730 Nom ou dénomination : TAMARIN PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt 2316

CM

TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

214 91024

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2019

L'an deux mille neuf, et le vingt-neuf mars, à neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents. Sont présents :

SARL TAMARINS DVLP

Représentée par son gérant Éric BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts

Andrée BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts en usufruit

Marcel BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts

Éric BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété
et de 28 parts en pleine propriété

William BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

Franck BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Éric BRANCALEONI préside la séance en qualité de Gérant Associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 lesquels font apparaître un bénéfice de + 71.150 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 71.150 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> • Résultat bénéficiaire de l'exercice		71.150
<u>AFFECTATION</u> • Report à nouveau	71.150	
<u>TOTAUX</u>	71.150	71.150

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les associés constatent l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

L'assemblée générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du fait que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice a été nulle et que ses cotisations sociales personnelles n'ont pas été prises en charge.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

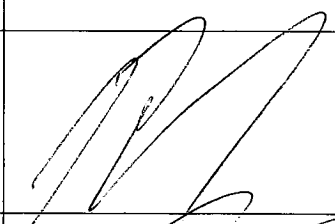
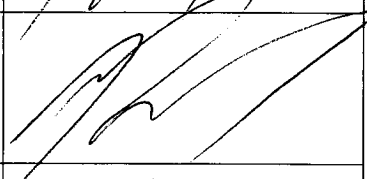
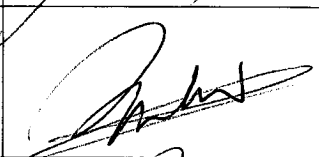
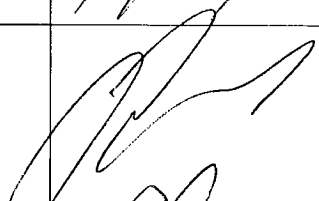
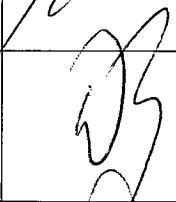
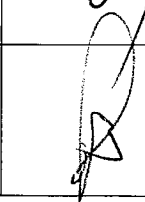
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

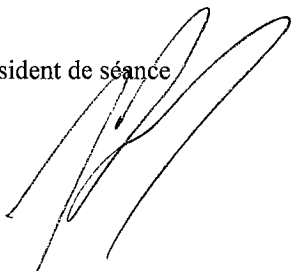
RCS CANNES 789 158 730

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/03/2019

	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES (Nom, prénoms, adresse)	SIGNATURES
SARL TAMARINS DVLP 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA	24	24	Éric BRANCALEONI	
Andrée BRANCALEONI 107 Av Frères Roustan 06220 GOLFE JUAN	24 <i>Usufruit</i>	24	Eric Brancaleoni	
Marcel BRANCALEONI 36 Che des Sables 06160 JUAN LES PINS	24	24	Marcel Brancaleoni	
Éric BRANCALEONI 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA	8 <i>Nue-Propriété</i>	0		
Éric BRANCALEONI 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA	28 <i>Pleine-Propriété</i>	28		
William BRANCALEONI 619 Chemin des Maures 06600 ANTIBES	8 <i>Nue-Propriété</i>	0		
Franck BRANCALEONI 10 Boulevard Charles V 54000 NANCY	8 <i>Nue-Propriété</i>	0		

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

Le Président de séance



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

ASSEMBLEE GENERALE DU 29/03/2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30/09/2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les nouveaux programmes en cours vont permettre de dégager des dividendes et d'assurer ainsi la pérennité de l'entreprise.

Principaux risques et incertitudes

NEANT

Utilisation des instruments financiers

NEANT

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution prévisible de la situation de la société et les perspectives d'avenir ne suscitent aucune remarque significative.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société a une participation de 50 % dans la Sarl 9 D'ANGELY dont la situation nette au 30/09/2018 est de 54.717 euros pour un résultat de 17.459 euros.

Le compte courant dans cette société est soldé au 30/09/2017.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VILLA ORESSENCE dont la situation nette au 30/09/2018 est de – 34.744 euros pour un résultat de – 4.290 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 2.490 euros.

La société a une participation de 37,50 % dans la Sarl CARRE CROISETTE dont la situation nette au 30/09/2018 est de -565.624 euros pour un résultat de - 497.175 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 1.573 euros.

La société a une participation de 40 % dans la Sarl LORD BYRON dont la situation nette au 30/09/2018 est de 59.825 euros pour un résultat de + 35.617 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 64.600 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VOILES D'ITYS dont la situation nette au 30/09/2018 est de 29.883 euros pour un résultat de – 11.121 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 22.419 euros.

La société a une participation de 45 % dans la SAS VILLA VEGA dont la situation nette au 30/09/2018 est de + 63.696 euros pour un résultat de + 106.316 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 37.104 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VILLA ALBA dont la situation nette au 30/09/2018 est de + 61.285 euros pour un résultat de + 99.530 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 25.000 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl DOLCE VILLA dont la situation nette au 31/12/2017 est de - 45.896 euros pour un résultat de - 47.896 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 12.966 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl ZENITH dont la situation nette au 30/09/2018 est de – 237.211 euros pour un résultat de – 239.211 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 81.745 euros.

PRISES DE PARTICIPATIONS

La société a pris en octobre 2017 une participation de 90 % dans la SCCV LE PARC ST HELENE.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 254.289 euros.

La société a pris en janvier 2018 une participation de 90 % dans la SCCV PARC CROISETTE

Le compte courant dans cette société est de 0 euros.

La société a pris en avril 2018 une participation de 90 % dans la SCCV 38 FOCH

Le compte courant dans cette société est de 0 euros.

PRISES DE CONTROLE

NEANT

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

NEANT

SOCIETES CONTROLEES

NEANT

PARTICIPATIONS CROISEES

NEANT

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et créances à l'égard des clients, par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs en euros à	30 jours	45 jours	60 jours	90 jours	120 jours
30/09/2017	828	199.347	0	0	0
30/09/2018	12.826	61.948	0	0	0
Créances Clients en euros à	30 jours	45 jours	60 jours	90 jours	120 jours
	234.371	52.308	0	0	0

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 :

. le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 117.894 euros, au titre de remboursements de frais, contre 16.838 euros pour l'exercice précédent ;

. le total des produits d'exploitation s'élève à 119.240 euros contre 16.841 euros au titre de l'exercice précédent ;

. les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 169.198 euros dont 47.500 euros d'honoraires d'assistance et gestion, contre 83.645 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à – 49.958 euros contre – 66.804 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0.

Le résultat financier se solde par un résultat positif de 121.108 euros 141.400 euros dont 121.795 € de dividendes sur participations contre + 141.400 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à + 71.150 euros contre + 74.595 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est nul.

Compte tenu des éléments ci-dessus le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 71.150 euros contre un bénéfice de 74.595 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30/09/2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.199.448 euros contre 1.045.467 euros au titre de l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

L'analyse objective et exhaustive de l'évolution des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires ne suscitent aucun commentaire particulier.

L'avancement des programmes immobiliers en cours est conforme aux prévisions.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 71.150 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
ORIGINE :		
• Résultat bénéficiaire de l'exercice		71.150
AFFECTATION		
• Report à nouveau	71.150	
TOTAUX	71.150	71.150

Le résultat de l'exercice permet de reconstituer les capitaux propres de la société à hauteur de la moitié au moins du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous informons de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

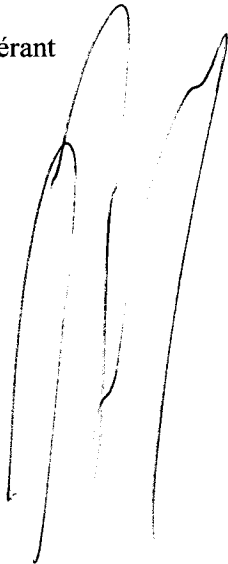
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

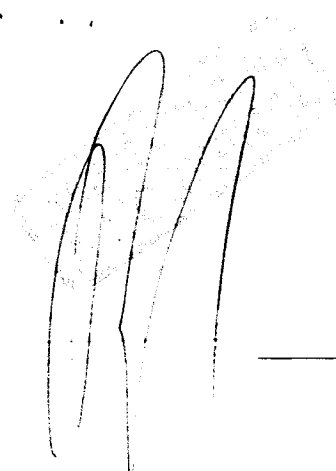
RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de prendre acte de ce que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice été nulle, de même que la prise en charge de ses cotisations sociales personnelles.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, connected strokes.



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

ASSEMBLEE GENERALE DU 29/03/2019

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES

PAR L'ARTICLE L 223-19 DU Code de Commerce

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

Chers associés,

En application des articles L 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ses Gérants ou associés :

1.- CONVENTIONS ANTERIEURES

1.1- Entre la Société et d'une part la Hoirie BRANCALEONI et d'autre part M. Marcel BRANCALEONI relatives à la rémunération de leurs apports en compte courant qui ont permis d'assurer les besoins en financement de l'opération immobilière en cours et d'obtenir les concours bancaires indispensables.

Cette rémunération a généré 9.230 euros pour l'exercice écoulé.

1.2- Entre la société et la société TAMARINS DVLP, immatriculée au RCS de CANNES sous le n° 491 964 805, portant sur l'assistance et conseil dans les domaines de gestion financière, administrative et comptable, gestion commerciale et stratégie. La rémunération mensuelle de la société TAMARINS DVLP est fixée, pour sa partie fixe à 1.000 € HT auxquels s'ajoute une part variable de 500 € HT pour chaque société support de programme active gérée par la société TAMARIN PROMOTION.

Charges de l'exercice : 47.500 euros hors taxes.

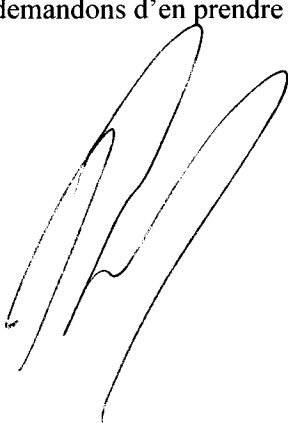
1.3- Entre les sociétés centralisatrices du groupe TAMARIN PROMOTION, TAMARIN INV, TAMARINS DVLP et les sociétés filiales portant sur la gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe.

2.- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Le Gérant





TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

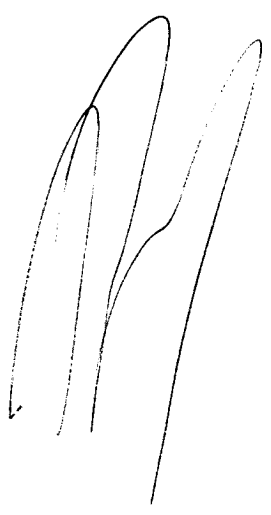
**PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2019
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 71.150 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> • Résultat bénéficiaire de l'exercice		71.1507
<u>AFFECTATION</u> • Report à nouveau	71.150	
<u>TOTAUX</u>	71.150	71.150

Le Gérant
Éric BRANCALEONI



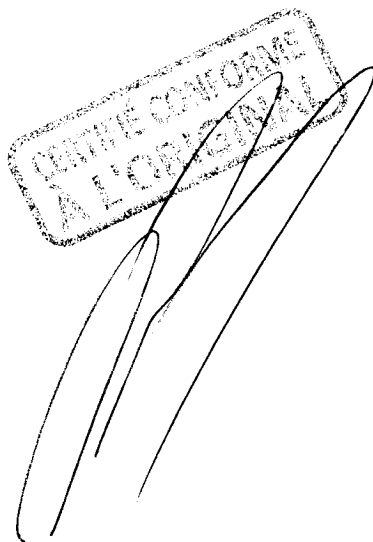
SARL TAMARIN PROMOTION

12 Avenue des Arlucs

06150 CANNES LA BOCCA

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2018

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 10



DURIVAUX JEAN GAIL

8 AV LEMERAY

LE VALENSOL

06600 ANTIBES

0493341318

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	883	883	193	193	100.00
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	21 250		21 250	21 650	400 1.85
	Créances rattachées à des participations	362 111		362 111	109 511	252 600 230.66
	Autres titres immobilisés	80		80		80
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	384 324	883	383 441	131 354	252 087 191.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	286 679		286 679	195 147	91 532 46.90
	Autres créances	528 182		528 182	533 043	4 861 0.91
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 145		1 145	185 922	184 777 99.38
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	816 007		816 007	914 113	98 106 10.73
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 200 331	883	1 199 448	1 045 467	153 981 14.73

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

362 111

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018	12	Exercice N-1 30/09/2017	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	24 000		98 595		74 595	75.66
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	71 150		74 595		3 446	4.62
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	57 150		14 000		71 150	508.23
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
PROVISIONS	Total II						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
DETTES (1)	Total III						
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	817 063		696 326		120 737	17.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 773		200 175		125 402	62.65
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	47 163		32 954		14 208	43.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 700		2 700		2 700	
	Autres dettes	200 599		130 011		70 588	54.29
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 142 298		1 059 466		82 832	7.82
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecarts de conversion passif (V)						
		1 199 448		1 045 467		153 981	14.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 142 298

1 059 466

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	117 894		117 894	16 838		101 055	600.15
Chiffre d'affaires NET	117 894		117 894	16 838		101 055	600.15
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 345			1 345	
Autres produits			1	2		1	58.02
Total des Produits d'exploitation (I)			119 240	16 841		102 399	608.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			168 293	78 132		90 161	115.39
Impôts, taxes et versements assimilés			711	581		130	22.38
Salaires et traitements				3 326		3 326	100.00
Charges sociales				1 375		1 375	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			193	221		28	12.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	10		9	93.17
Total des Charges d'exploitation (II)			169 198	83 645		85 553	102.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 958	66 804		16 846	25.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018	30/09/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	121 795	143 000	21 205	14.83
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 342	10 960	2 383	21.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	135 138	153 960	18 822	12.23
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	14 030	12 560	1 470	11.71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	14 030	12 560	1 470	11.71
2. Résultat financier (V-VI)	121 108	141 400	20 292	14.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	71 150	74 595	3 446	4.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 663	268 138	255 475	95.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	12 663	268 138	255 475	95.28
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 663	268 138	255 475	95.28
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	12 663	268 138	255 475	95.28
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	267 040	438 938	171 898	39.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	195 891	364 343	168 452	46.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	71 150	74 595	3 446	4.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	883		
TOTAL	883		
Autres participations	131 161		264 864
Autres titres immobilisés			80
TOTAL	131 161		264 944
TOTAL GENERAL	132 044		264 944

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			883	883
TOTAL			883	883
Autres participations		12 664	383 361	383 361
Autres titres immobilisés			80	80
TOTAL		12 664	383 441	383 441
TOTAL GENERAL		12 664	384 324	384 324

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	362 111	362 111	
Autres créances clients	286 679	286 679	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 100	81 100	
Groupe et associés	318 267	318 267	
Débiteurs divers	128 815	128 815	
TOTAL	1 176 973	1 176 973	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	166 258	166 258		
Fournisseurs et comptes rattachés	74 773	74 773		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 629	46 629		
Autres impôts taxes et assimilés	534	534		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 700	2 700		
Groupe et associés	650 804	650 804		
Autres dettes	200 599	200 599		
TOTAL	1 142 298	1 142 298		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000		100		100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements divers	Linéaire	4 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	
- FAE FRAIS ARISTID BRIAND 16	11 267
- FAE FRAIS TAM DVLP 2016	69
- FAE FRAIS GEN FERRIE 2016	5 172
- FAE FRAIS ARISTIDE BRIAND 2017	16 900
- FAE FRAIS VILLA PALMA 2018	18 900
Total	52 308

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACT.NON PARVENUE	
- PROV HON ASSIST DVLP 2018	57 000
- PROV HONOS AG CPTES 2018	480
- PROV DEB AG CPTES 2018	36
- PROV EC 2018	4 200
- PROV DEB 2018	186
- PROV GREFFE CPTES 2018	46
ETAT- CHARGES A PAYER	
- PROV CFE A PAYER 30/09	534
Total	62 482

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - 6541 COSY CORNER - 6541 38 FOCH - 6541 PARC CROISSETTE - 6541 LE PARC SAINTE HELENE - Participations détenues entre 10 et 50 % - 54 ZENITH - 5498 DOLCE VILLA - 54 VILLA ALBA - 6541 LES VOILES D'ITYS - 54 VILLA ORESSENCE - 57 VILLA VEGA - 54 9 D'ANGELY - 54 LORD BYRON - 54 CARRE CROISSETTE	1 000		90.00							
	1 000		90.00							
	2 000		90.00							
	1 000		90.00							
	2 000		50.00						47 896	
	2 000		50.00						40 246	
	2 000		50.00					2 418 671	114 192	
	2 000		50.00						18 675	
	10 000		45.00						52 620	
	8 000		45.00					567 083	22 194	54 000
	2 000		40.00					4 204 269	236 830	60 000
	2 000		37.50						1 959	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- rembt parts soc filiale suite liquidat	4 000	77560000
- rembt creance ratt particip	8 663	77560000
Total	12 663	
Charges exceptionnelles		
- valeur parts sociales remboursées	4 000	67560000
- valeur créance ratt particip remboursée	8 663	77560000
Total	12 663	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Créances immobilisées	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Disponibilités en Euros	7
Détail des produits à recevoir	8
Détail des charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	9
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative